

**---------- FICHE PRATIQUE ----------**

**Proposer des tablettes en bibliothèque**

**Quel matériel pour quels usages?**

Il existe deux types d’appareil, avec deux systèmes d’exploitation différents : IOS d’Apple et Android.

Si vous souhaitez proposer des ateliers d’initiation, sachez que les appareils Android sont moins chers à l’achat et sont donc les appareils les plus répandus.

Les IPads Apple sont plus chers à l’achat mais sont plus résistants. Si vous souhaitez proposer des ateliers numériques, sachez que certaines applications (notamment pour les contes numériques) ne sont développées que pour ce système d’exploitation.

En fonction de l’usage, pensez à :

• La capacité de stockage (pour information 16Go = une vingtaine d’applications chargées)

• Une coque + film de protection

• Un antivol

**!** Pensez au matériel reconditionné : la démarche est écoresponsable et le matériel vous coûtera moins cher

**Comment acheter les applications ?**

Les tablettes sont des objets personnels et les conditions d’utilisation des applications sont pensées pour un usage privé. Le fait de mettre une application à la disposition d'un large public excède l'utilisation privée, mais il n'existe pas de licences spécifiques pour les collectivités.

La règle "éthique" d'achat est la suivante : 1 application = 1 tablette.

Deux moyens d'achat :

• Acheter des cartes prépayées (cartes iTunes pour Apple, cartes Google Play pour Android) auprès des magasins de type grandes surfaces culturelles ou magasins de hi-fi et d’électroménager qui acceptent le paiement par mandat administratif (pour les collectivités). Il faudra ensuite créer un compte Apple ou Google Play pour chaque machine afin de déployer les applications achetées en plusieurs exemplaires.

• Si vous avez une flotte d’IPads importante (+ de 20 appareils), il est possible de créer un compte d'achats en volume (compte VPP) auprès d'Apple, avec le programme éducation, qui permet à une bibliothèque d'acheter des applications en plusieurs exemplaires à tarifs préférentiels. Il faut ensuite, une fois le compte VPP créé, acheter un crédit d'achat VPP auprès d'Apple. Pour finir, il faut une solution Mobile Device Managment (MDM) afin de déployer les applications achetées en volume sur la flotte d'appareils (par exemple : Workspace ONE Access).

**Mettre à disposition des tablettes en consultation sur place**

Les bibliothèques sont peu nombreuses à proposer du prêt de tablettes mais certaines offrent à leurs usagers la possibilité de consulter au sein de l'établissement des sélections de contenus.

Le premier objectif est de permettre la découverte de ce nouveau support d'accès à l'information et la culture.

Le second objectif est de proposer des sélections d'applications pertinentes, au regard de la politique documentaire de l'établissement ou du programme d’actions culturelles.

Les tablettes peuvent être en accès libre (dans ce cas, prévoir de les équiper d’antivol) ou être fournies à la demande en échange de la carte d’abonné ou d’une carte d’identité.

Les retours d’expérience montrent que, pour attirer les usagers, cet usage des tablettes nécessite beaucoup de médiation :

* Faire le lien avec les actions culturelles de l’établissement (par le choix des applications, en utilisant les applications en animations…)
* Proposer un guide des applications mises à disposition (descriptif, âge, coût…)
* Accompagner les usagers à la prise en main de l’outil (individuellement à la demande ou en atelier d’initiation par exemple)
* Communiquer régulièrement sur les nouvelles acquisitions d’application (blogs, réseaux sociaux…)

**Proposer des ateliers**

Réaliser un film d’animation, créer un livre, faire de la musique, animer un conte numérique, jouer…

Les applications pouvant être utilisées en animation en bibliothèque sont extrêmement nombreuses et s’adressent à TOUS les publics !

La Bibliothèque départementale vous accompagne en vous proposant :

* Des applications sélectionnées pour leur qualité et leur pertinence – [Voir l’applithèque](https://bibliotheque.lot.fr/Default/applitheque.aspx)
* La possibilité de sélections « à la demande » en fonction de la thématique que vous souhaitez développer
* Le prêt de tablettes donnant accès à l’ensemble de ces applications
* Des formations autour de la mise en place d'ateliers avec des tablettes

La BDL met également à disposition des labos numériques, permettant de mettre en valeur des applications sélectionnées pour un usage précis, dans le cadre d’actions culturelles (exemple : Cultive ta science).

Ils sont réservables en ligne (priorité donnée aux bibliothèques participant aux actions coordonnées par la BDL).